

# MARCHONS POUR LE TÉLÉTHON

**VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2023 - COMPLEXE SPORTIF GUY MÔQUET LA GARDE**

## PHILOSOPHIE DE L'ACTION

*Participer à une action en faveur du Téléthon à travers une activité sportive, LA MARCHE.*

## ORGANISATION GÉNÉRALE

- installation et organisation devant et à l'intérieur de la salle « Audevard » complexe sportif Guy Môquet La Garde
- activité de marche sur parcours santé du site
- vestiaires et point de ravitaillement réservés aux marcheurs
- sanitaires à proximité du parcours
- stationnement : grand parking Guy Môquet 1
- accueil public à partir de 9h00 (salle Audevard)
- buvette (vente sucrés, salés, boissons, formule repas...)
- tombola multi-tirages (5 tirages + 1 tirage final)

## L'ACTIVITÉ MARCHE

- non compétitive
- débute à 10h00 et termine à 16h00
- boucle d'un kilomètre sur parcours santé
- inscription gratuite
- chaque participant est porteur d'un dossard pour être identifiable
- la distance parcourue par chaque participant est cumulée, afin de générer un résultat final représentant le kilométrage total réalisé durant la manifestation
- les résultats seront extraits pour chaque participant et chaque club

## Règlement de l'activité marche

1. L'activité est gratuite.
2. L'activité est ouverte aux marcheurs uniquement.
3. La participation peut être en individuel et/ou en club.
4. La durée totale de l'activité est de 6h00, elle débute à 10h00 et se termine à 16h00.
5. Un départ officiel sera donné à 10h00.
6. Pour participer à l'activité, il faut obligatoirement retirer un dossard à la table d'inscription située à l'intérieur de la salle Audevard.
7. **Le dossard doit être lisible de face tout le temps de participation à l'activité**, le positionner devant le marcheur et par dessus les vêtements.
8. **Pour commencer sa marche il faut se présenter à la table de marque**.
9. Le dossard sera pointé par la table de marque, à chaque passage de la ligne de départ / arrivée du parcours (arche gonflable TDR).
10. Pour être comptabilisé, le participant doit faire au minimum un tour du parcours, soit un kilomètre (un tour non bouclé ne sera pas pris en compte).
11. Les participants peuvent débuter, interrompre ou arrêter définitivement leur marche quand ils le souhaitent durant le temps de l'activité.
12. Un point de ravitaillement sera installé pour la durée totale de l'activité.
13. Résultats en fin d'activité : cumul des distances individuelles parcourues par chaque participant.
14. Récompenses aux participants féminins et masculins les plus âgés et les plus jeunes.
15. Récompense aux 3 clubs ayant réalisé les plus grandes distances (prise en compte des formations inscrivant au moins 10 participants).
16. Récompenses aux participants ayant marché durant 6h00 (participation maximale à la l'activité).

## IMPORTANT

*Pour l'organisation de cette manifestation sur le site du complexe sportif GUY MÔQUET à La GARDE, l'utilisation du parcours santé reste subordonnée à la seule et unique réglementation en vigueur suivant L'ARRÊTÉ N° 324/2010 du 30 mars 2010.*

**TÉLÉTHON 2023**  
**MARCHONS POUR LE TÉLÉTHON**  
**RÈGLEMENT TOMBOLA DU 9/12/2023**

**ORGANISATION**

Tombola multi-tirages (5 tirages + 1 tirage final) composée en partie de lot issus de différents dons en nature et complétée par des lots achetés par VMA Sport.

Tous les lots mis en jeux seront obligatoirement affectés à un gagnant sur la journée.  
Les lots non récupérés seront remis en jeux lors d'un dernier tirage (tirage final) effectué sur la totalité des tickets restant en jeu, vendus dans la journée.

**RÈGLEMENT**

- Vente et tirage des tickets tombola, uniquement sur les lieux de la manifestation, le samedi 9 décembre 2023.
- Le prix du ticket est de 2€.
- Les tickets seront vendus entre 9h00 et 15h00.
- 5 tirages sur la journées (11h00, 12h00, 13h00, 14h00, 15h00) et un tirage final avant la fin de la manifestation.
- Les résultats des cinq premiers tirages seront affichés, et les lots seront à récupérer par les gagnants uniquement le jour de la manifestation, aucun lot ne sera conservé après la manifestation.
- Le dernier tirage se fera au micro, et les lots seront remis aux gagnants présents.
- Au dernier tirage (tirage final), la totalité des lots restants ainsi que les lots non récupérés lors des tirages précédents seront mis en jeux jusqu'à l'attribution à un gagnant.
- Les lots seront remis sur la seule présentation d'un ticket gagnant.